

Point 11 - La clède et le trincat

La clède (séchoir) permettait de conserver des châtaignes déshydratées et protégées de la pourriture et des parasites. Les fruits étaient déversés par une ouverture pratiquée sur le pignon arrière sur un plancher à claire voie qui surplombait un feu couvert dispensant fumée et chaleur. Le “chemin” taillé dans le rocher au-dessus des bâtiments est en fait un conduit de ruissellement (*trincat*). Coupant la pente abrupte, il capte les eaux de pluie et les dérivent, protégeant ainsi les aménagements situés en-dessous. Les trincat servent par ailleurs de voies de circulation pour les hommes et les bêtes.

Point 12 - Le chêne vert (yeuse)

Souvent les feux ou l’exploitation du bois de chauffage (et le charbon de bois) ont maintenu la yeuseraie dans un état modeste : il est donc rare d’en voir d’aussi beaux troncs. De plus, ils ont longtemps été taillés : leur feuillage était donné au bétail en période de sécheresse. Jusqu’au 18e s., certaines yeuseraies ont été traitées en verger où il était défendu de couper des arbres. Elles servaient de pâture (glands) aux porceaux, moutons et chèvres. Comme tous les milieux très homogènes, la chênaie verte est assez pauvre en espèces mais on peut y côtoyer tout un cortège d’oiseaux : mésanges bleue et charbonnière, pouillot de Bonelli, geai, grive musicienne, merle, rouge-gorge, roitelet triple bandeau et huppé…

Point 13 - Le mûrier noir

Plus résistant aux froids tardifs, mieux adapté à l’altitude (supérieure à 500m) que le mûrier blanc, il a été introduit dans le sud de la France au 5e s. et utilisé au départ (dès le 13e s.) pour l’élevage des vers à soie. S’il gèle au printemps, ses feuilles permettent de nourrir temporairement les vers à soie, en attendant que le mûrier blanc produise. Le mûrier blanc l’a remplacé au 15e s. et il a presque disparu du paysage. Ses fruits sont succulents mais gare aux taches indélébiles !

Point 14 - Le cyprès de Lous Paillous

Le lieu-dit Lous Paillous est composé uniquement de bâtiments agricoles. La silhouette du cyprès, en forme de fer de lance, signale la présence d’un cimetière familial protestant. Après la révocation de l’édit de Nantes (1685), la religion protestante n’a plus droit de cité et les protestants réfractaires à la conversion enterrent leurs morts sur leur propriété. La tradition s’est perpétuée jusqu’à nos jours, bien que le protestantisme soit redevenu légitime à la fin du 18e s.. Parfois

aussi, la présence d’une tombe est marquée par deux simples dalles de schiste, plantées dans la terre à la hauteur de la tête et des pieds du défunt.

Point 15 - L’aire à battre (*airol*)

Préalablement aplanie, elle a été recouverte de grandes lauzes de schiste pour qu’on puisse y battre les épis de seigle et en extraire le grain. L’opération s’effectuait au fléau ou bien en faisant piétiner le sol par les ânes et les mulets. Du côté de la vallée, un rebord surélevé permettait d’éviter que les grains ne s’envolent : on y tendait un drap sur une barre de bois horizontale pour éviter de perdre ceux que les coups de fléaux projetaient au-dehors.

Créant une ouverture dans un milieu assez fermé, l’aire à battre est aujourd’hui fréquentée par des insectes, des micro-mammifères, des oiseaux (bruant zizi, rouge-queue) et des reptiles. Vous aurez peut-être la chance d’y apercevoir une belle couleuvre de Montpellier à l’affût, ou bien, la guettant à son tour, l’aigle chasseur de serpent (circaète).

Point 16 - Le captage des eaux de pluie

Le long de cette pente escarpée, les terrasses (bancels) sont étroites et soutenues par de hauts murs de schiste qui leur donnent un air d’escalier. Les surfaces qu’elles délimitent sont inclinées perpendiculairement au sens de la pente, ce qui permet de renvoyer les eaux pluviales vers le thalweg (*valat*) qui les conduit à la rivière. On voit bien ici la double fonction des bancels qui retiennent efficacement la terre, créant des surfaces cultivables, freinent l’eau de ruissellement dans sa course et canalisent l’eau infiltrée, tout en l’utilisant. L’eau ainsi récupérée forme une source dont le point de résurgence, au-dessous du sentier, a fait l’objet d’un petit ouvrage maçonné dans le mur de soutènement. Le trop plein s’en évacue par un conduit d’écoulement dans le ruisseau.

Point 17 – L’évolution du paysage

L’exode rural, dès la deuxième moitié du 19e s., les maladies, le manque d’entretien, ont donné à la majorité des châtaigneraies un aspect abandonné. Quand les arbres dépérissent, des clairières s’y ouvrent faisant place aux espèces plus dynamiques, en particulier les chênes vert, genêts, bruyères, fougères, etc.

Sangliers, cerfs et chevreuils utilisent aujourd’hui le sous-bois où ils consomment les fruits, les bulbes et même certains animaux de la litière. Les troncs et les feuillages sont très appréciés des sittelles, grives draines, pics (vert, épeiche et épeichette), grimpereaux, gobemouches noirs, chouettes

hulottes… Sans oublier : renards, blaireaux, genettes et fouines qui fréquentent indifféremment divers milieux.

Point 18 - Le panorama

Le hameau de La Roquette est composé de plusieurs groupes de bâtiments, de bas en haut : La Moulinarié, Mas Chaptal, Lous Paillous, Mazdal, tous bâtis en schiste, sur le versant le mieux exposé. Les anciennes cultures et prés qui les entourent sont immédiatement bordés de chênes verts, de châtaigniers et de barres rocheuses. Le tissu architectural est renforcé par la présence de terrasses, qui ancrent véritablement le paysage humanisé dans le paysage naturel.

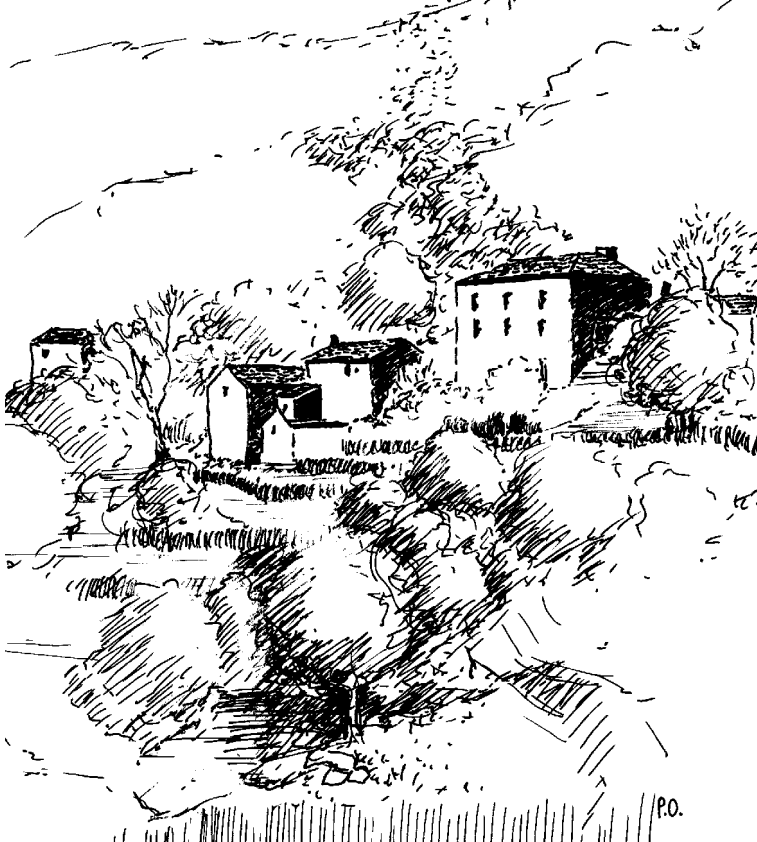
Point 19 – Le château de la Devèze

La partie la plus ancienne du château pourrait remonter au 16e-17e s. (fenêtre à meneau), la tour la plus petite, à droite, étant la plus ancienne. La grosse tour à gauche a dû être reconstruite après la guerre des Camisards (1702-04) contre le pouvoir royal (Louis XIV abolit l’édit de Nantes empêchant l’exercice de la religion réformée). Le château, propriété de la famille d’Arnal dont sont issus les seigneurs de La Devèze, abritait une lignée redevenue catholique en 1609, au coeur d’une vallée huguenote. Le 28 juillet 1702, peu après le soulèvement des Camisards, il est incendié et toute la famille d’Arnal massacrée. Le pigeonnier rappelle encore les privilèges de la noblesse d’ancien régime.

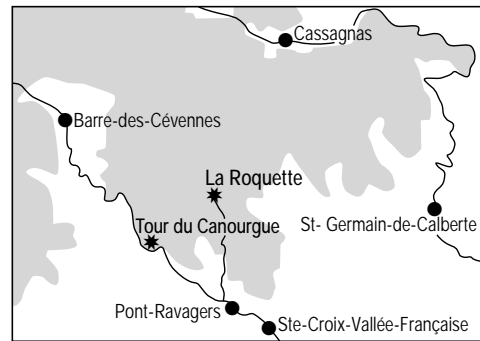
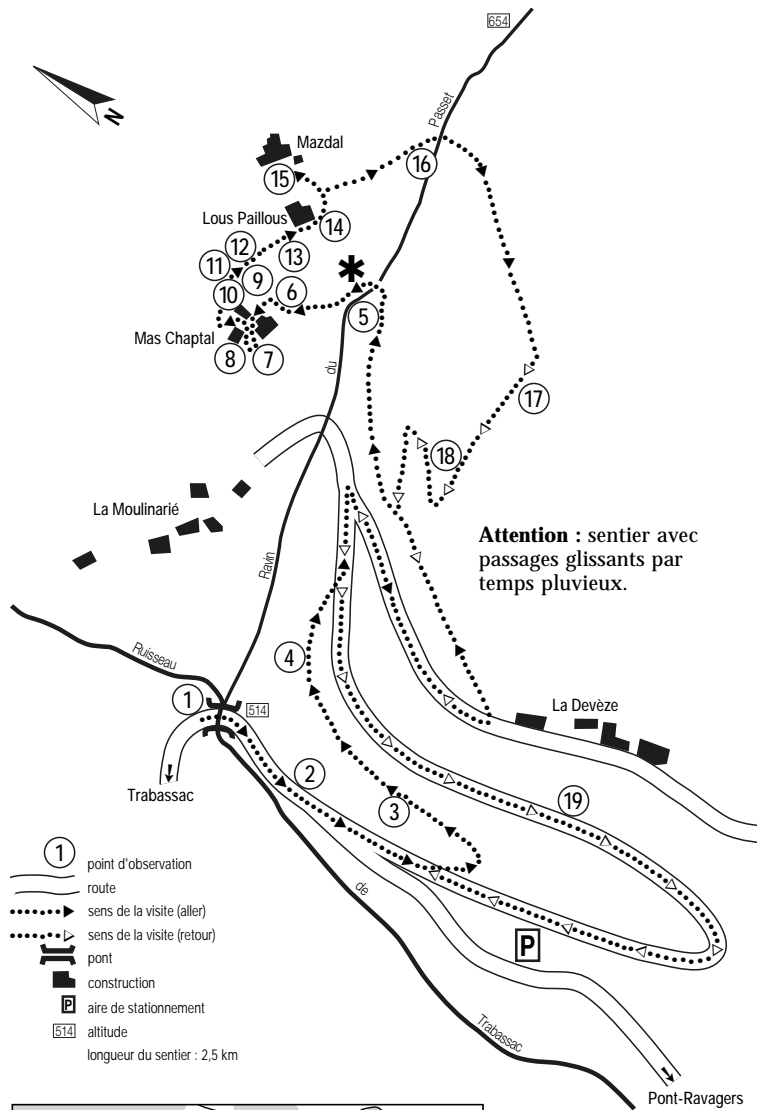


Sentier de la Roquette (Molezon)

Ce sentier vous permet de découvrir un vallon à l’écart des grands axes de circulation, très évocateur de l’ambiance particulière des hautes vallées cévenoles du versant méditerranéen. Vous y aborderez toutes les composantes de l’organisation de l’espace traditionnel cévenol (art de bâtir, aménagements hydrauliques, gestion et valorisation de l’espace) dans un site au caractère et à l’authenticité préservés. Dans le Mas Chaptal, le spectacle audio-visuel « le Temps de la parole » vous invite à entrer dans la culture cévenole par le biais des témoignages d’Anciens de la vallée.



écomusée de la cévenne



Départ : Départ : voie communale de Pont Ravagers à Trabassac (Molezon), respectez impérativement les emplacements de parking prévus.
Sentier en boucle de 2,5 km.
L'itinéraire que vous allez suivre chemine à travers plusieurs propriétés privées. Ne vous écartez pas de l'itinéraire balisé. Sa mise à disposition et la qualité de votre visite reposent sur votre discrétion

Point 1 - Le ruisseau de Trabassac

Profondément enfoncé dans le schiste, il n'a qu'un faible débit moyen mais il peut passer abruptement de l'assèchement presque complet à un flux tumultueux en période d'orage. Sa capacité d'érosion devient alors très convaincante ! Une prise d'eau construite autour d'un petit barrage alimente un canal (*bésal*) dont on devine ici le départ : il conduisait l'eau au moulin (point n°2) construit en retrait des berges pour le protéger des crues. Le barbeau méridional est une espèce caractéristique de ce ruisseau, ainsi que la truite fario.

Point 2 - Le moulin de La Devèze

Le béal (*besal*) amène l'eau du ruisseau jusqu'au réservoir du moulin, dénommé gorgue (*gorga*). On nomme aussi gour (*gorg*) les bassins naturels creusés dans le lit des rivières. La libération de l'eau stockée permettait, à la demande, de faire mouvoir la roue du moulin qui, elle-même, actionnait les meules tournantes. Ce moulin abritait plusieurs meules qui produisaient, selon le cas : de la farine de seigle, de l'huile de noix, de l'orge décortiqué ou de la farine de châtaigne.

Point 3 – Les schistes

Les schistes, d'aspect variable, ont en commun de se diviser en feuilletés parallèles. Dans les Cévennes dont ils constituent la roche dominante, ils sont essentiellement composés de mica (micaschiste). Ce sont d'anciennes roches sédimentaires, entraînées dans les profondeurs de l'écorce terrestre sous des pressions et des températures très élevées et soumis à des plissements successifs. Un soulèvement important de l'extrême sud-est du Massif central, vers - 1,8 M d'années, a été la cause du creusement "récent" des vallées par l'érosion (particulièrement pendant les périodes froides du Quaternaire) qui a donné aux reliefs des Cévennes leur aspect actuel. Sur ce substrat acide les chênes verts se contentent de sols peu épais. Leur feuilles, vernies au-dessus, mates et poilues dessous, sont particulièrement bien adaptées aux contraintes de la sécheresse.

Point 4 - La châtaigneraie

Essence autochtone, le châtaignier fait partie du cortège botanique de la chênaie à feuillage caduc mais sa culture commence réellement au Moyen Âge, avec une extension très significative au 16e s., jusqu'au 19e s. qui marque son déclin en tant que ressource économique. La qualité de son bois, très résistant, sa fructification relativement régulière permettant de nourrir les hommes et les animaux, l'utilisation de son feuillage (litière, aliment...) et du tanin en ont fait l'arbre-pivot d'une civilisation. Il n'est donc pas étonnant de trouver d'anciens vergers aux alentours des mas. Les châtaigniers greffés (marqués d'un bourrelet au niveau du tronc) produisent des variétés aux qualités adaptées à divers usages ou à diverses conditions écologiques. Les autres, dits "*bouscas*", ne sont pas destinés à la consommation humaine. Aujourd'hui encore, des troupeaux de chèvres et de moutons s'y nourrissent.

Point 5 - Le ravin du Passet

Ce ruisseau présente un profil en long extrêmement mouvementé. La source, en haut des marches menant au jardin, était la seule ressource permanente en eau du Mas Chaptal. Un petit replat y a été aménagé pour cultiver, sur un sol frais, le jardin potager que le captage de la source permettait d'irriguer. A droite, autour du ravin, on trouve plusieurs espèces de fougères (6 en tout). Entre le potager et le mas, vous remarquerez quelques noyers dont on utilisait le fruit (huile) et le bois (meubles).

Point 6 - Le Mas Chaptal

C'est le plus beau des trois groupes de bâtiments de La Roquette haute. Sa grande façade orientée vers le midi, en moellons de schiste assisés, est percée d'ouvertures régulières. Une belle baie à croisée, taillée dans la kersantite, anime cet austère mur de schiste. Tous les encadrements de portes et de fenêtres ont été traités avec un grand soin, souvent en calcaire ou en kersantite (gris foncé, à grain fin). En haut de l'escalier, dans le mur pignon, on distingue l'évacuation d'un évier de pierre. Les portes, comme les charpentes et les planchers, récemment restaurés, sont en châtaignier. Entrez dans le Mas.
Le Temps de la parole
Comme dans les veillées d'autrefois, des habitants racontent. Des souvenirs, contes, légendes... Avec eux, entrez dans l'univers qui fût celui des Cévennes d'hier. Par leurs mots et au rythme d'un parler aux intonations régionales où se côtoient français et occitan. Dans une mise en scène évoluant entre drame et poésie, nous vous proposons un voyage à travers les paysages et les temps de cet imaginaire aussi riche que

fortement ancré dans les mémoires (durée du spectacle : 40mn).

Point 7 - Les mûriers blancs

Ce sont des arbres qui ont joué un rôle important dans l'économie des Cévennes entre le 16e et le 19e s. puisqu'ils permettaient de nourrir les vers à soie (magnan). Leur forme noueuse est héritée de l'exploitation des rames de feuillage récoltées chaque printemps pendant l'élevage. Ils faisaient l'objet d'autant d'attention que les vers à soie eux-mêmes et prenaient souvent les meilleures terres, sur des terrasses de culture (*bancel*s) proches du mas.

Point 8 - Le four à pain

D'aspect modeste, on remarque sa sole (plaque de cuisson) formée d'une meule de récupération, en grès. Les cendres étaient recueillies dans une sorte de niche (en bas à gauche) puis utilisées, notamment, pour la lessive. La culture du seigle, indispensable à la confection du pain, a marqué la toponymie environnante : Ségalières, Ségalièrette. Quelques détails montrent l'attention apportée à la construction : le passage taillé dans la roche avec creusée à sa base, une rigole de drainage qui empêche l'eau d'atteindre les murs du mas, et le petit banc équerri dans le rocher.

Point 9 - Le rucher (brusc)

Les ruches traditionnelles, en troncs de châtaignier évidés, sont posées sur une dalle de schiste et refermées par une lauze de couverture ronde. Les abeilles y pénètrent par un trou creusé à la base et y construisent elles-mêmes leurs rayons, ce qui en rend l'exploitation plus difficile que dans les ruches modernes. Le buis planté autour du rucher permet aux insectes de s'approvisionner très tôt en hiver sur ses fleurs parfumées. Une variété particulière, l'abeille noire des Cévennes, subsiste encore à l'état de relique dans quelques vallons isolés : le croisement génétique avec des abeilles importées menace très sérieusement son avenir.

Point 10 - Les toitures

Toutes les couvertures sont en dalles de schiste (lauzes), de forme rectangulaire ou arrondie, extraites de petites carrières voisines. Elles sont posées à l'aide de clous (anciennement de chevilles) ou simplement calées, en fonction du support. Les faitages, plats ou croisés, et les souches de cheminées, souvent imposantes, leur donnent un caractère inimitable.